

La lettre d'information de Laurence BOFFET

VICE-PRÉSIDENTE MÉTROPOLE DE LYON
Déléguée à la Politique de concertation - participation citoyenne
ADJOINTE MAIRIE LYON 1^{ER}
Délégation "Solidarités internationales"

N° 16 - Avril 2024

Membre des groupes Lyon en Commun et Métropole en Commun



Attention, l'austérité est de retour !

Sommaire

- 3 questions à
... Annick HOUEL
p 2
- Une démarche exemplaire
... Tarification de l'eau
p 3
- Contrat de Ville
Métropolitain
... Engagements quartiers 2030
p 4



C'est le retour de l'austérité. Tout est fait pour éviter le gros mot mais c'est quand même de cela qu'il s'agit. Notre gouvernement veut réduire « la dette » et donc nos dépenses puisque trouver de nouvelles recettes n'est pas une option. Il a dans le collimateur les collectivités territoriales pour lesquelles il prévoit de réduire la voilure d'au moins 10 milliards d'euros. Des annulations de crédits ont même été actées par décret, mais ils avaient été instaurés à l'aide du 49.3 alors pourquoi s'embarrasser de scrupules ! On le voit dans la traduction de la Politique de Ville dont je retranscris ici l'intervention : augmentation du nombre de « QPV » (Quartiers Politiques de la Ville), mais probablement la même enveloppe budgétaire pour les couvrir.

Le débat fiscal va-t-il s'ouvrir ? Les inégalités augmentent ainsi que la pauvreté, mais le gouvernement lorgne encore une fois sur les indemnités chômage et les cotisations. Pourtant la dernière réforme du chômage provoque beaucoup de dégâts qui se traduisent, par exemple, par un nombre de bénéficiaires du RSA en hausse, financés par les départements et donc par l'impôt ou la TVA. Cela devient un petit jeu assez subtil de redonner au local, sans moyens supplémentaires, le poids complet du rééquilibrage social. Ne pas aller chercher de nouvelles recettes, dans le futur (dette) ou dans la poche de ceux qui peuvent abonder (impôts, taxes, cotisations, suppression des niches fiscales, etc.) est un problème majeur quand on sait que le PIB de la France est animé à 50% par des financements publics.

Cette erreur a déjà été commise en 2008 et a provoqué 10 ans de chômage de masse et de crises économiques, et on s'appête à la refaire, un peu seul car le reste de l'Europe ne choisit pas cette voie. Bien entendu, les super profits et les différentes optimisations des plus riches ne sont pas attaqués (record battu de dividendes du CAC40 en 2023 !), au motif qu'ils ne pèseraient pas grand-chose dans la dette globale. Même en considérant cela vrai, je trouve que le symbole vaut l'aventure, sinon comment fait-on société ?

Les politiques environnementales ou de transition sont aussi rabotées, comme celles considérées comme les plus chères (santé, éducation, culture). Les agences de notation ont du mal à mesurer « l'investissement » dans la démocratie, les générations futures, une planète vivable ou même un avenir heureux ! Ne laissons pas faire les comptables pour compter ce qui compte. Mais la gauche aussi ne fera pas l'économie de rediscuter du contenu et du détail des services publics et de toutes les dépenses socialisées.

Cela est d'autant plus nécessaire que des changements très structurants sont à l'œuvre en Europe, et n'ont rien à voir avec la dette mais tout à voir avec le projet politique européen. C'est ce que nous demandent les Ukrainiens qu'il faut continuer de soutenir. Ils nous posent les questions qui comptent alors que nous en sommes à deux ans du début de la guerre provoquée par le régime de Poutine. C'est aussi la question importante de la juste place dans le conflit israélo-palestinien, où la question dé-coloniale d'aujourd'hui percute la réorganisation européenne et mondiale à l'œuvre. Pour l'Europe et la France ces questions importantes : « Comment se finance-t-on ? », « Où sont nos solidarités mondiales », « Quels rapports a-t-on avec les pays qui possèdent les ressources dont nous avons besoin ? » ne sont pas suffisamment débattues. Montrer l'exemple est maintenant une question de survie. Les Palestiniens qui en sont maintenant à manger quelques herbes et feuilles ne me démentiront pas.

Laurence BOFFET

3 questions à ...

... *Annick HOUEL*...



Nous avons rencontré Annick HOUEL, retraitée de l'enseignement supérieur, militante de longue date du mouvement féministe lyonnais (et national) Elle est co-autrice du livre : « Chronique d'une passion: Le Mouvement de libération des femmes à Lyon »

Quelle est ta réaction, ton analyse de l'inscription de l'IVG dans la Constitution ?

Pour tout dire, j'ai été très étonnée. Avec l'impression que c'est passé presque facilement. La droite ne savait pas trop qu'en penser. Il y a eu les tergiversations du président du Sénat. Et puis finalement la plupart ont voté pour.

On ne peut que saluer les jeunes élu·es qui ont fait un travail d'explication et de médiation extraordinaire.

En fait, ce n'était pas une idée que je défendais particulièrement. Mais constater que nous sommes le seul pays à intégrer l'avortement dans notre constitution, ce n'est pas rien. J'en suis très fière.

Après il y a toutes ces nuances : liberté, droit, liberté garantie. Il y a eu des pressions de toute sorte et certainement aussi des catholiques qui restent influents en France. Alors « liberté garantie », c'est une bonne chose.

Certes, on sent un peu l'opération politicienne avec l'aboutissement le 8 mars. Mais c'est une incitation pour toutes les femmes dans le monde. Et puis c'est assez motivant de se dire qu'il y a des revendications qui avancent. Et qu'on se retrouve, toute sorte de femmes (et pas que), à revendiquer et célébrer cette avancée.

Cette inscription est aussi le fruit des mobilisations des féministes depuis les années 70. Peux-tu nous évoquer quelques grands moments que tu as vécus toi même ou qui font partie de l'histoire collective ?

En fait, on retrouve ces derniers temps, cette impression que ces luttes pour l'avortement transcendent les classes sociales. C'était le cas dans les années 75.

Je me rappelle notamment la grande marche nationale des années 80, 5 ans après la loi Veil. On était des dizaines de milliers à Paris. Ma mère a manifesté avec moi, avec son « Burberry »

Avant il y a eu plein de manifs importantes et dynamiques (La manif de Grenoble en soutien au docteur Annie Ferney, en 73, la manif à Aix en soutien aux militantes du MLAC en 77...),

Pour ma part, j'ai commencé à militer à Paris, pendant le mouvement de mai 68 ; les femmes ont eu du mal à y trouver leur place. Je participai aux réunions avec les grandes figures des trotskistes, maoïstes, lambertistes (c'était plutôt mon courant à l'époque) mais je n'osais pas prendre la parole. J'ai pu me sentir autorisée à m'exprimer quand j'ai participé à des débats en province. Ça m'a « libérée ».

Après 68, je ne me suis plus engagée dans des partis, syndicats... J'ai eu un poste à Lyon et là je me suis engagée au MLAC. Je me suis rendu compte qu'on pouvait faire des choses sans être encartée et ça m'allait bien. Je me suis insérée dans une communauté militante. J'ai participé aux permanences d'accueil. C'était très intéressant, motivant, parfois dérangeant. Le MLAC même s'il n'a duré que quelques années, a été un facteur déclenchant pour le Mouvement des Femmes. A Lyon quand il s'est dissous, il a donné la moitié de ses fonds pour créer le centre des femmes

On a poursuivi nos luttes contre le viol avec des mobilisations plus complexes mais qui ont quand même abouti à des textes de lois. J'ai participé aussi à STOP VIOL de 83 à 95 qui menait des groupes de parole, des permanences téléphoniques.

Je me suis engagée ensuite à FIL puis VIFFIL, pour poursuivre le combat contre les violences conjugales. Parallèlement, je participe à l'Association Nationale pour les Études Féministes.

Quels sont les combats devant nous localement comme nationalement d'après toi (voir internationalement)

Je constate avec plaisir que les manifestations féministes rassemblent énormément de monde et de très jeunes personnes. C'est tout à fait rassurant et motivant. Et on retrouve ce croisement entre des origines sociales très différentes. La question des violences notamment mobilise très largement.

Le mouvement Me too suit le cours et transcende lui aussi les frontières, les classes sociales.... Le sexisme ordinaire concerne tout le monde

Il reste beaucoup à faire dans bien des pays. L'Arabie Saoudite est à la tête du Forum sur les droits des femmes et l'égalité des sexes, à l'ONU !!!

Pour en revenir à l'avortement, il y a un double mouvement de développement de ce droit (en Europe par exemple) et de régression comme aux USA. D'où l'importance de l'inscription dans le marbre de la constitution.

Cependant même en France, il reste fragilisé ne serait-ce que par les conditions matérielles dans les hôpitaux. VIFFIL fait partie du Collectif lyonnais pour les droits des femmes qui reste en veille sur ces questions.

*Propos recueillis par
Anne CHARMASSON-CREUS*

Une démarche démocratique exemplaire

... pour une tarification solidaire et environnementale de l'eau potable ...

L'eau est un bien commun particulier, puisqu'il est vital. A la campagne, les anciens s'assuraient du maintien des niveaux des mares et de l'importance de les garder entretenues. Nous avons peu à peu oublié comment faire avec la mécanisation et l'acheminement de l'eau par les tuyaux. Nous avons oublié d'où vient l'eau et comment elle coule au robinet. Le savoir-faire dans la gestion de l'eau que nous avons s'explique sûrement grâce à cette abondance.

Nous avons exporté partout dans le monde ce savoir-faire et des géants industriels mondiaux sont nés dans notre pays. Nous savons traiter l'eau, l'acheminer, l'utiliser dans tous les domaines.

Si Vivendi à l'époque a pu acheter Universal, c'est grâce à la fois à ce savoir-faire mais aussi parce que les délégations de services publics de l'eau étaient légions, pas forcément négociées de près. Temps de délégation très longs, contrats « léonins », sans droit de regard des citoyens, où les taux de fuite et la maintenance des infrastructures n'étaient pas vraiment une priorité. On en voit aujourd'hui les résultats en Guadeloupe par exemple, mais Lyon et Grenoble ont été aussi emblématiques.

Avec la Commission des Services Publics Locaux, nous avons commencé un travail démocratique pour accompagner le retour en régie publique de l'eau potable. Associée au réseau de l'éducation populaire, la démarche Eau Future en 2022, a permis d'avoir une action grand public sur les enjeux de l'eau, touchant des milliers d'habitants de tous les âges et tous les territoires. Une centaine de participant·es à cette démarche ont souhaité poursuivre le travail autour de la Régie, ainsi que des associations. Tous ces membres ont choisi de créer l'Assemblée des Usagers de l'eau fin 2022. Et c'est cette assemblée de 120 participant·es qui a pu élire les quatre représentants des habitant·es au Conseil d'Administration de la Régie Publique.

En 2023, l'assemblée a travaillé pendant 7 mois sur la tarification de l'eau, avec 8 ateliers. Par ailleurs, des réunions ont été organisées avec les professionnels gros consommateurs d'eau, avec les bailleurs sociaux et représentants de l'habitat collectif. Ce travail était aligné sur les calendriers techniques et politiques de la Régie et de la Direction de l'eau de la Métropole. Les élu·es comme les directions et les techniciens ont été présents à chaque séance pour préparer ou écouter, puis entre les séances pour vérifier, décider. Nous avons appris en parallèle ou en même temps le nombre de compteurs, la structure d'habitats collectifs de notre territoire et son impact, leur taux d'équipement de compteurs individualisés. Nous avons appris comment nous traitons la précarité dans l'accès à l'eau, des raisons du non-recours. Nous avons tenu compte des limites que nous impose la loi actuelle, de celles nous aimerions repousser.

Trois éléments particulièrement significatifs caractérisent cette tarification :

- la mise en place d'une 1ère tranche tarifaire gratuite pour tous : les 12 premiers m³ d'eau consommés, correspondant à l'eau vitale. Il s'agit là du droit d'accès universel à l'eau, bien commun indispensable à la vie.
- la mise en place d'une tarification progressive, distinguant une tranche d'eau essentielle pour les usages domestiques d'une tranche supérieure d'eau dispendieuse au vu des objectifs de sobriété nécessaires pour préserver la ressource.
- la mise en place d'une aide préventive automatique à destination des ménages en situation de précarité, leur permettant de ne pas dépasser 3% de leur budget en

consommation d'eau. Cette automaticité évite les écueils de stigmatisation et de non-recours aux aides sociales habituelles. Par ailleurs, une tarification différenciée est créée pour les abonnés professionnels (entreprises, services), également progressive.

Bien sûr, ces mesures ne répondent pas à 100% à tous les objectifs environnementaux et solidaires que nous voudrions voir mis en œuvre, pour des raisons de limitations légales. Il faudra faire évoluer au niveau national des cadres réglementaires limitatifs. L'Assemblée des usagers travaillera avec la Régie un plaidoyer pour cette évolution.

Si cette démarche inédite de co-construction d'une politique publique a été possible, c'est grâce à l'engagement fort des élu·es autour de la Vice-Présidente au cycle de l'eau Anne Groperrin, comme à celui des agents de la Métropole et de la Régie, ainsi qu'à l'assiduité des membres de l'Assemblée des usagers.

Je dis souvent que le chemin est aussi important que le résultat. Car le chemin c'est faire société, sans la loi du plus fort. La démocratie doit se renouveler pour gérer nos biens communs et nos ressources vitales, l'immatériel sauvera le matériel. C'est le chemin qui sauvera notre eau en trouvant comment la partager quand elle manquera, pas les tuyaux.

Laurence BOFFET



Soirée de solidarité avec l'Ukraine le 24 février à la Mairie de Lyon 1^{er}

Le 24 février dernier, à l'invitation de la mairie du 1^{er} et du « Collectif 69 de soutien au peuple ukrainien » et en co-animation avec lui, une centaine de personnes ont assisté à une soirée-débat sur l'Ukraine avec Dorota Dakowska (Universitaire), Clément Peretjatko (Artiste et Secrétaire de l'Association Lyon-Ukraine) et Stefan Bekier (RESU) Réseau Européen de Solidarité avec l'Ukraine.

Cette soirée fut aussi l'occasion d'accueillir l'exposition « Enfance en ruine » de l'artiste photographe Christian Verdet .

Plus que jamais l'Ukraine a besoin de notre solidarité

C ontrat de ville métropolitain

... Engagements Quartiers 2030 ...

Lors du dernier Conseil Métropolitain, le Contrat de Ville métropolitain a enfin été voté.

Le Contrat de Ville métropolitain a été finalisé à l'issu d'un long travail des Assises des Quartiers Populaires que La Métropole a organisé début 2023 et des tables de quartiers qui ont suivi, organisées par l'État et la commission Mehmache pendant plusieurs mois pour l'élaboration des contrats de ville. Certes les conventions locales n'y sont pas encore, mais ce travail trouve une réponse dans les axes choisis pour illustrer les actions à réaliser, les verbatims d'habitantes présentes dans le contrat sont nouveaux mais surtout la gouvernance des contrats de Ville inclut le suivi par les habitantes de façon large, pas seulement par l'intermédiaire des conseils citoyens.

Cependant la signature de ce contrat a un goût amer car le gouvernement annonce 49 millions d'euros d'annulation des crédits de l'État sur la Politique de la Ville.

Cette annonce marque bien la tendance de reporter cette politique uniquement sur les collectivités territoriales. On le voit très concrètement avec la fin du financement des conseils citoyens, seules instances ayant un droit de regard sur les politiques nationales dans leur territoire – et qui de ce fait ne fonctionnent pas bien – et plus gravement encore la fin déjà entérinée du financement des Quartiers de Veille Active. Nous ne pouvons donc que saluer la création des Quartiers Populaires Métropolitains et le maintien des communes où ils se situent dans la gouvernance générale de notre contrat de ville.

Mais il ne faut pas oublier que cette annulation est assez emblématique du recul de l'État social, sur tout le territoire et pas seulement dans les quartiers fragiles, mais ce recul du droit commun a des conséquences bien plus importantes dans des territoires qui concentrent des habitantes fragilisées.

Ils sont d'autant plus fragilisés que les maisons France Service ne remplaceront pas les bureaux de poste ou les urgences hospitalières. La suppression de l'ASS et la dégressivité de l'allocation chômage ont aussi des

conséquences supplémentaires dramatiques. Un niveau d'inégalités inédits et un taux de pauvreté tel que la compensation par les collectivités locales seules sera impossible.

Le désalignement des pensions de retraite sur le niveau d'inflation et la dernière réforme des retraites pousseront les salariés à travailler en réalité jusqu'à 70 ans – faire des simulations sur Info Retraite est plus édifiant qu'un roman de Bruno Lemaire !

Les collectivités territoriales compensent, amortissent, soignent et réparent les dégâts, dont la Métropole dans les nouveaux QPM, par exemple. Mais pour combien de temps et avec quelles incertitudes ?

10 milliards d'économie à trouver en 2024, 20 milliards en 2025, voilà les raisons de la colère. Le rabet sur les dépenses sociales est inédit par le transfert vers le local puisque personne n'assume d'arrêter la cohésion sociale. À part peut-être au niveau national par le Rassemblement National ou au niveau régional par Laurent Wauquiez, puisque la Région n'a pas souhaité s'associer au contrat de ville, pour la première fois.

Voilà un choix bien funeste ! Rappelons que la richesse collective (même considérée du seul point de vue du PIB) suppose et nécessite le bien commun : parce que ce sont les producteurs qui produisent, et c'est la production qui génère du profit. Est-ce en maltraitant les citoyens que nous ferons Nation et que nous épongerons nos dettes collectives ? En économie, la courte vue ne sauve que le court terme. Une Nation s'inscrit dans le temps long, cela exige du souffle. À force de petites apnées régressives (ces fameuses coupes budgétaires sur l'insertion, le handicap, la solidarité), ce ne sont plus seulement les habitants des quartiers prioritaires qui sont condamnés à l'asphyxie, c'est la France entière.

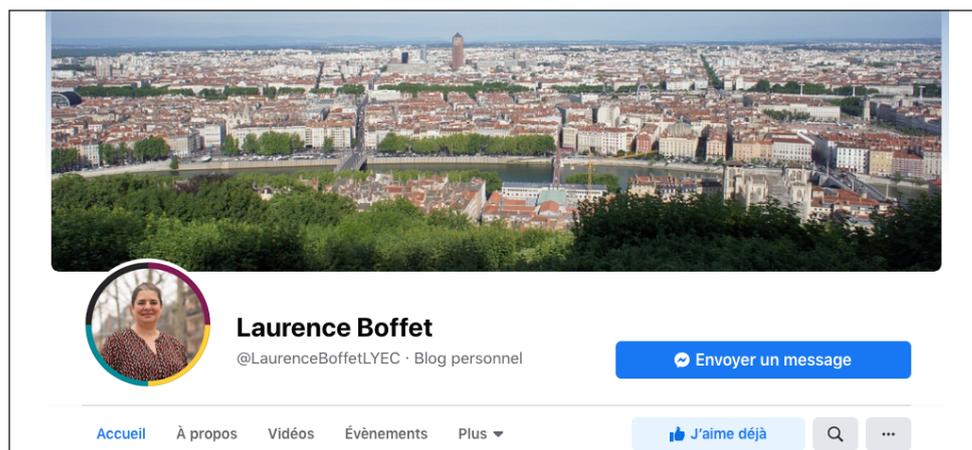
Laurence BOFFET

Extrait de l'intervention en conseil, travaillée collectivement dans le groupe Lyon En Commun

Pour être informé de l'activité de Laurence BOFFET connectez-vous et abonnez-vous à sa page FB :

<https://www.facebook.com/LaurenceBoffetLYEC/>

Contact mail : l.boffet.metropole@gmail.com



Lyon
en
Commun

